

PROFIL SANTÉ 2020

CPTS Centre Vendée



CPTS CENTRE VENDÉE : 41 COMMUNES

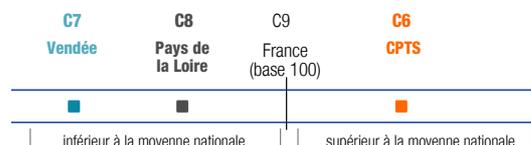
AIZENAY	FOUGÉRÉ	RIVES-DE-L'YON
AUBIGNY-LES CLOUZEUX	LA GENÉTOUZE	LA ROCHE-SUR-YON
BEAUFOU	LE GIROUARD	SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE
BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE	GRAND'LANDES	SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
BELLEVIGNY	LANDERONDE	SAINT-GEORGES-DE-POINTINDOUX
LA BOISSIÈRE-DES-LANDES	LES LUCS-SUR-BOULOGNE	SAINT-HILAIRE-LE-VOUHIS
BOURNEZEAU	MACHÉ	SAINT-MARTIN-DES-NOYERS
LA CHAIZE-LE-VICOMTE	MARTINET	SAINT-PAUL-MONT-PENIT
CHANTONNAY	LA MERLATIÈRE	SAINTE-CÉCILE
LA CHAPELLE-HERMIER	MOUILLERON-LE-CAPTIF	SAINTE-FLAIVE-DES-LOUPS
LA CHAPELLE-PALLUAU	NESMY	LE TABLIER
DOMPIERRE-SUR-YON	NIEUL-LE-DOLENT	THORIGNY
ESSARTS-EN-BOCAGE	PALLUAU	VENANSAULT
LA FERRIÈRE	LE POIRÉ-SUR-VIE	



C1	C2	CPTS Centre Vendée			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS Centre Vendée C6	Vendée C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	176 586		+1,0%		675 247	3 757 600	64 639 133		
2	Solde naturel	+ 851				+ 805	+10 335	+225 244		
3	Solde migratoire	+ 834				+4 983	+13 269	+54 446		
4	Nouveaux arrivants	12 494	7%	nc	cf. C4	7%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	1 372	11%	nc		20%	13%	12%		
6	Natalité	1 839	10,4‰	-3,4%		9,0‰	10,6‰	11,1‰		
7	0-5 ans	13 241	8%	-1,7%		7%	7%	7%		
8	6-17 ans	28 726	16%	+1,1%		15%	16%	15%		
9	18-24 ans	13 533	8%	-1,9%		6%	8%	8%		
10	25-64 ans	89 776	51%	-0,7%		50%	50%	51%		
11	65 ans et plus	29 603	17%	+2,9%		23%	19%	19%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	1 611	5%	+6,2%		6%	6%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	3 303	46%	nc		45%	48%	49%		
14	Vieillessement					0,63	0,96	0,77	0,79	
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	75 157		+1,4%				16 403	284 958	
16	Personnes par ménage			-0,4%	2,3	2,3	2,3	2,3		
17	Personnes seules	24 685	33%	+2,4%	cf. C4	32%	35%	36%		
18	Couples sans enfant	21 916	29%	+0,8%		33%	29%	26%		
19	Couples avec enfant(s)	21 697	29%	+0,3%		27%	27%	26%		
20	Familles monoparentales	5 741	8%	+4,9%		6%	7%	9%		
21	Familles nombreuses	4 878	19%	+0,4%		19%	20%	18%		
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	6 062		nc	cf. C4		1 256	21 252		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	820	14%	nc		13%	14%	18%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation > Bac+2	1 794	30%	nc		27%	29%	28%		
25	Actifs	8 560	63%	nc		72%	61%	56%		
26	Chômage	2 170	25%	nc		26%	26%	29%		
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	14 926	17%	nc	cf. C4	19%	18%	20%		
28	Personnes avec niveau de formation > Bac+2	27 296	31%	nc		26%	33%	35%		
29	Actifs	74 966	84%	nc		81%	83%	82%		
30	Chômage	7 176	10%	nc		10%	10%	12%		
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	110 157		+0,3%	cf. C4		22 960	404 051		
32	Actifs	84 278	77%	+0,3%		76%	75%	74%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	10 228	15%	+0,9%		16%	16%	15%		
34	Concentration d'emplois	80 412		+0,4%		107	98	100	100	
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	1 271	2%	-4,6%	cf. C4	3%	2%	1%	//	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3 610	5%	+2,5%		7%	6%	6%		
37	Cadres	6 734	10%	+1,1%		8%	13%	16%		
38	Employés	16 934	25%	-0,2%		26%	25%	25%		
39	Ouvriers	17 398	26%	-0,9%		28%	24%	19%		
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	3 611	6%	nc	cf. C4	5%	7%	10%		
41	Foyers allocataires CAF dont prestations CAF>50 % des ressources	5 810	18%	nc		16%	19%	24%		
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	2 963	3,0%	+5,0%		2,7%	2,6%	2,9%		

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3 :** effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. **C4 :** taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. **C5 :** Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). **C6 :** valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Vendée, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7 :** valeur départementale de l'indicateur. **C8 :** valeur régionale de l'indicateur. **C9 :** valeur nationale de l'indicateur. **ns :** différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd :** non disponible. **nc :** non calculé.



C1	C2	CPTS Centre Vendée			Indicateur de comparaison				C9	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS Centre Vendée C6	Vendée C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ										
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	28 734	20%	nc	93	92	93	100		
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	3 607	1,5%	nc	98	98	96	100		
45	Passages dans les services d'urgences	46 258		nc	269	262	249	nd		
46	Personnes hospitalisées en court séjour	29 461	17%	↔	100 (ns)	100	101	100		
47	Mortalité générale - deux sexes	1 231	7,2‰	↔	94	98	97	100		
48	Mortalité prématurée - deux sexes	266	1,8‰	↔	96 (ns)	99	98	100		
49	Mortalité prématurée - hommes	188	2,6‰	↔	100 (ns)	102	100	100		
50	Mortalité prématurée - femmes	78	1,1‰	↔	86	91	91	100		
51	Mortalité prématurée évitable - deux sexes	93	0,6‰	↔	110	114	110	100		
D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION										
Santé des enfants de moins d'un an (1 840 naissances par an)										
52	Enfants nés prématurément	126	6,8%	↔	cf. C4	6,8%	6,5%	7,1%		
53	Enfants hospitalisés en court séjour	545	28%	↔	80	75	80	100		
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (40 022 habitants)										
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	2 545	7,4%	nc	91	90	92	100		
55	Enfants admis en ALD	90	1,7‰	nc	66	74	86	100		
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	2 648	6,6%	↔	97	97	100	100		
57	Mortalité générale	5	0,01‰	nd	115 (ns)	120	98	100		
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	475	1,4%	nc	113	93	93	100		
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	382	1,0%	↔	123	116	114	100		
60	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	4 419	37%	nc	119	117	109	100		
61	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	2 091	31%	nc	124	116	109	100		
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	902	1,9%	↑	cf. C4	1,9%	1,4%	1,8%		
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	1 228	3,1%	nd	cf. C4	2,6%	2,8%	3,1%**		
Santé des jeunes de 18-24 ans (13 533 habitants)										
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	856	7,5%	nc	104 (ns)	103	101	100		
65	Jeunes admis en ALD	55	3,0‰	nc	92 (ns)	93	92	100		
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	1 349	10,0%	↔	101 (ns)	115	101	100		
67	Mortalité générale	7	0,5‰	nd	126 (ns)	155	116	100		
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	263	2,3%	nc	114	94	108	100		
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	204	1,5%	↔	123	146	129	100		
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (89 776 habitants)										
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	14 052	19%	nc	93	91	91	100		
71	Personnes admises en ALD	1 599	1,3%	nc	96	96	92	100		
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	13 991	16%	↔	97	98	100	100		
73	Mortalité générale des 25-64 ans	249	2,8‰	↔	96 (ns)	99	98	100		
74	Mortalité générale des 25-49 ans	61	1,1‰	↓	92 (ns)	104	101	100		
75	Mortalité générale des 50-64 ans	188	5,7‰	↔	97 (ns)	97	97	100		
76	Personnes prises en charge pour cancer*	2 419	3,2%	nc	103 (ns)	105	103	100		
77	Personnes admises en ALD pour cancer	392	3,3‰	nc	107	108	103	100		
78	Mortalité par cancer	110	1,2‰	↔	98 (ns)	102	99	100		
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	2 373	3,2%	nc	87	93	92	100		
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	8 441	11%	nc	99 (ns)	106	99	100		
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	358	3,0‰	nc	96 (ns)	101	98	100		
82	Mortalité par maladie cardiovasculaire	30	0,3‰	↔	88 (ns)	89	88	100		
83	Personnes prises en charge pour diabète	2 969	3,3%	nc	81	81	80	100		
84	Personnes admises en ALD pour diabète	327	3,6‰	nc	91	92	84	100		
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	3 818	5,1%	nc	119	91	93	100		
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	6 846	9,1%	nc	102 (ns)	100	98	100		
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	286	2,4‰	nc	106 (ns)	89	86	100		
88	Mortalité par suicide	20	0,2‰	↔	122 (ns)	137	135	100		
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	40	0,4‰	nc	108 (ns)	104	114	100		
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	18	0,2‰	↔	118 (ns)	108	114	100		
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	858	1,0%	↔	98 (ns)	103	118	100		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	CPTS Centre Vendée			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS Centre Vendée C6	Vendée C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (29 603 habitants, dont 14 005 âgés de 75 ans et plus)									
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	5 386	43%	nc	90	92	92	100	
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	5 833	62%	nc	92	95	96	100	
94	Personnes admises en ALD	1 855	4,7%	nc	102 (ns)	102	99	100	
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	2 744	20%	nc	89	93	88	100	
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	6 576		nc	470	432	399	nd	
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	4 416	28%	↔	100 (ns)	101	101	100	
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	4 976	36%	↔	99 (ns)	98	99	100	
99	Mortalité générale des 65-74 ans	158	1,2%	↔	92	94	95	100	
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	808	5,9%	↓	94	98	97	100	
101	Personnes prises en charge pour cancer*	3 161	14%	nc	97 (ns)	104	102	100	
102	Personnes admises en ALD pour cancer	506	1,3%	nc	110	111	105	100	
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	4 856	22%	nc	89	97	96	100	
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	8 874	41%	nc	106	108	105	100	
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	784	2,0%	nc	101 (ns)	103	101	100	
106	Personnes prises en charge pour diabète	4 235	14%	nc	83	87	83	100	
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 457	6,7%	nc	113	86	94	100	
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	947	4,3%	nc	86	75	89	100	
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	182	6,2‰	nc	96 (ns)	89	93	100	
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	5 507	25%	nc	113	109	104	100	
111	Mortalité par suicide	6	0,2‰	↔	96 (ns)	101	123	100	
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	732	2,5%	↔	92	95	98	100	
113	Mortalité par chute	15	0,6‰	↔	114 (ns)	102	101	100	
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	260	0,9%	↔	93	96	91	100	
115	Couverture vaccinale contre la grippe	16 205	55%	nc	109	105	105	100	
E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ									
Cancers									
116	Personnes prises en charge pour cancer*	5 657	3,9%	nc	100 (ns)	105	102	100	
117	Personnes admises en ALD pour cancer	910	3,9‰	nc	109	110	105	100	
118	Mortalité par cancer	382	2,2‰	↔	102 (ns)	105	101	100	
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	590	0,4%	nc	93 (ns)	101	101	100	
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	101	0,6‰	nc	108 (ns)	113	104	100	
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	41	0,2‰	↔	102 (ns)	105	100	100	
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		61,2%	nd	cf. C4	55,6%	58,4%	nc	
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	1 249	1,6%	nc	91	95	97	100	
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	157	1,8‰	nc	103 (ns)	104	103	100	
125	Mortalité par cancer du sein	27	0,3‰	↔	94 (ns)	97	100	100	
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	27 032	60%	nc	113	110	105	100	
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	825	1,2%	nc	101 (ns)	104	103	100	
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	134	1,6‰	nc	118	112	110	100	
129	Mortalité par cancer de la prostate	22	0,3‰	↓	105 (ns)	103	108	100	
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	236	0,2%	nc	89 (ns)	90	86	100	
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	73	0,4‰	nc	100 (ns)	103	93	100	
132	Mortalité par cancer du poumon	70	0,4‰	↔	91 (ns)	94	87	100	
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	52	0,3‰	nc	110 (ns)	124	109	100	
134	Mortalité par cancer des VADS	22	0,1‰	↓	103 (ns)	107	108	100	
Maladies cardiovasculaires									
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	7 378	5,1%	nc	89	96	95	100	
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	2 873	2,0%	nc	84	94	93	100	
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	1 505	1,0%	nc	98 (ns)	94	93	100	
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	1 219	0,8%	nc	93	92	89	100	
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	17 395	12%	nc	102	107	102	100	
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	1 147	4,9‰	nc	100 (ns)	102	100	100	
141	Mortalité par maladie cardiovasculaire	313	1,8‰	↓	97 (ns)	101	100	100	
Diabète									
142	Personnes prises en charge pour diabète	7 316	4,2%	nc	82	85	82	100	
143	Personnes admises en ALD pour diabète	591	3,4‰	nc	92	95	86	100	
Maladies de l'appareil respiratoire									
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	6 786	4,7%	nc	90	92	89	100	
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	65	0,4‰	nc	61	75	72	100	
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	80	0,5‰	↔	93 (ns)	93	93	100	

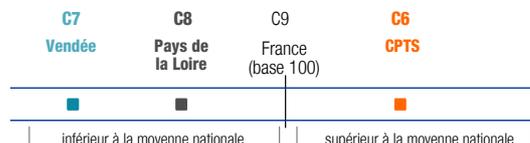
* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

C1	C2	CPTS Centre Vendée			Indicateur de comparaison				France	Comparaison à la moyenne nationale
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS Centre Vendée C6	Vendée C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
Troubles mentaux et du comportement, suicide										
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	6 016	4,2%	nc	117	89	94	100		
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	12 592	8,7%	nc	106	105	101	100		
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	1 872	1,3%	nc	97 (ns)	84	87	100		
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	6 926	4,8%	nc	112	106	102	100		
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	596	2,6‰	nc	100 (ns)	87	90	100		
152	Mortalité par suicide	28	0,2‰	↔	112 (ns)	125	132	100		
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool										
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	62	0,4‰	nc	117	111	118	100		
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	900	0,5%	↔	112	110	100	100		
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	796	0,6%	nc	133	103	110	100		
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	28	0,2‰	↔	117 (ns)	110	118	100		
Conséquences des accidents										
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	2 213	1,3%	↔	102 (ns)	103	110	100		
158	Mortalité par accident de la vie courante	53	0,3‰	↔	104 (ns)	100	96	100		
159	Mortalité par accident de la circulation	10	0,1‰	↓↓	123 (ns)	137	110	100		
F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT										
Offre de soins de premier recours										
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	142		nc	83	71	84	88		
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	90		nc						
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	42	30%	nc	cf. C4	26%	23%	19%		
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	63	39%	nc		32%	25%	23%		
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes			↓	3,3	3,1	3,5	3,5		
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	107		nc	66	53	53	59		
166	Sages-femmes libérales	27		nc	45	30	28	26		
167	APL aux sages-femmes			nc	27	20	19	16		
168	Infirmiers libéraux	138		nc	150	166	153	268		
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	5		nc						
170	APL aux infirmiers			nc	69	78	76	140		
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	128		nc	87	97	104	120		
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes			nc	86	83	86	102		
173	Orthophonistes libéraux	46		nc	25	22	28	28		
174	Orthoptistes libéraux	7		nc	4,0	2,9	3,2	4,2		
175	Pédicures-podologues libéraux	44		nc	24	24	20	18		
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	5		nc						
177	Pharmacies	49		nc	28	32	30	33		
178	Laboratoires de biologie médicale	7		nc						
Offre pour les personnes en situation de handicap										
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	473		nc	10,2	4,9	5,8	6,7		
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	336		nc	7,2	4,0	4,2	3,3		
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	428		nc	4,9	5,8	5,2	4,6		
182	Places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat)	448		nc	5,1	3,6	3,6	3,6		
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	171		nc	1,9	1,5	1,6	1,6		
Offre pour les personnes âgées										
184	Places en établissements pour personnes âgées	2 174		nc	155	160	156	123		
185	Places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	1 946		nc	139	140	131	101		
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	257		nc	18	18	19	20		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse modérée ; ↓↓ baisse marquée ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Vendée, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.

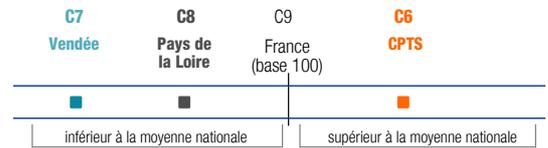


C1	C2	CPTS Centre Vendée			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS Centre Vendée C6	Vendée C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES *									
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	149 155	85%	nc	102	102	102	100	■ CPTS Centre Vendée
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	78 463	45%	nc	110	108	106	100	■ Vendée
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	27 702	16%	nc	102	99	104	100	■ Pays de la Loire
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	46 423	25%	nc	127	128	118	100	
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	3 427	2,0%	nc	86	84	101	100	
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	59 079	34%	nc	117	111	107	100	
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	11 731	6,7%	nc	66	76	78	100	
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	8 737	5,0%	nc	47	70	84	100	
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologiste (ORL)	8 095	4,6%	nc	58	72	86	100	
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un pédiatre	6 613	19%	nc	64	57	73	100	
197	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	22 488	31%	nc	102	91	84	100	
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	5 816	8,1%	nc	127	127	112	100	

* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier.

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Vendée, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



Sources et définitions des indicateurs

A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts. Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants. Évolution 2012-2017 (RP, Insee) 2. Solde naturel annuel moyen 2011-2016 (naissances moins décès) (État civil, Insee) 3. Solde migratoire annuel moyen 2011-2016 (arrivées moins départs) (RP, Insee) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence 5. Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (RP 2016, Insee) 6. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2018 (État civil, Insee) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus. Évolution 2011-2016 (RP, Insee) 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (RP 2016, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages 16. Nombre moyen de personnes par ménage 17. Part des ménages composés d'une personne seule 18/19/20. Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale 21. Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2011-2016 (RP, Insee).
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans 23/24. Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 25. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans 26. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans (RP 2016, Insee).
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 29. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans 30. Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans (RP 2016, Insee).
Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler 32. Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans 33. Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2011-2016 (RP, Insee) 34. Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés de 15-64 ans résidant dans le territoire. Évolution 2011-2016 (RP exploitations complémentaires, Insee).
Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2011-2016 (RP exploitations complémentaires, Insee).
Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Part des personnes couvertes par le RSA socle (sans majoration versable) parmi les personnes couvertes par une prestation de la branche famille 41. Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations CAF (2017, Caf) 42. Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 107, 108, 110, 116, 119, 123, 127, 130, 135-139, 144, 147-150, 155 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs (cf. Cnam (2018). Méthode générale de la cartographie des pathologies, version G5 (années 2012 à 2016), 75 p.). Les effectifs (colonne 3) correspondent à une estimation du nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153 sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes (DCIR) du SNDS. Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2016-2018 (champ : ALD sur liste ; tous régimes).

Les indicateurs sur les passages aux urgences 45, 96 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2018 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 46, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157 sont issus du PMSI-MCO (ATHH). Les effectifs correspondent au nombre moyen estimé de personnes hospitalisées en service de court séjour au moins une fois au cours d'une année sur la période 2016-2018 (hors séances et nouveau-nés "bien portants"). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de personnes hospitalisées entre les périodes 2009-2011 et 2016-2018. Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 154).

Les indicateurs de mortalité 47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépIdc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2011-2015. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), le diabète (83, 106, 142), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

L'ensemble des taux (colonne 4) sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes.

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

⇓	↓	↔	↑	⇓
Baisse marquée	Baisse modérée	Relative stabilité	Hausse modérée	Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité prématurée évitable (décès de personnes de moins de 65 ans par cancer du poumon, cancer des voies aéro-digestives supérieures, psychose alcoolique, maladie alcoolique et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide, sida).

D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée). Évolution 2011-2012/2017-2018 (PMSI-MCO, ATHH) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique 60/61. IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2015 et le 31/12/2018) chez les : 10-14 ans (nés entre 2004 et 2008) / 15-17 ans (nés entre 2001 et 2003) (SNDS-DCIR, tous régimes) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2018 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique.

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2017 ou 2018 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2017-2018, ou ALD en cours pour diabète en 2018) (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique.

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2018 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé] 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-neurovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2018 et le 28 février 2019 (SNDS-DCIR, tous régimes) [indicateur Stratégie nationale de santé].

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018 (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2016 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2016 et le 31/12/2018 (SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes) 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronarienne 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 83) [indicateur Stratégie nationale de santé] 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

Maladies de l'appareil respiratoire - 144. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 145. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 146. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 147. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 148. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) 149. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 150. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 151. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 152. IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 153. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 154. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 155. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 156. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 157. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique 158/159. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation.

F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

Offre de soins de premier recours - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) 160-163, 165, 166, 168, 171, 173-175 sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) et du répertoire Adeli, au 30 juin 2019. Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salarié), hors remplaçants. L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs 164, 167, 170, 172 correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge).

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants 161. Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans 162. Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2019 parmi les médecins en exercice en juin 2019 163. Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre le 30 juin 2014 et le 30 juin 2019 parmi les médecins en exercice en juin 2014 164. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins), 2018, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2015-2018 165. Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (yc ODF) libéraux pour 100 000 habitants 166. Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus 167. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes 168. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants 169. Effectif de Centres de soins infirmiers, avril 2019 (Finess, Drees) 170. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants 171. Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants 172. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2017, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants 173. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants 174. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants 175. Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants 176. Effectif de Maisons de santé pluriprofessionnelles (Finess avril 2019, Drees) 177. Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants (Finess avril 2019, Drees, RP-Insee) 178. Effectif de laboratoires de biologie médicale (Finess avril 2019, Drees).

Offre pour les personnes en situation de handicap - 179. Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 180. Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, externat..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans. 181. Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS -Maison d'accueil spécialisée-, FAM -Foyer d'accueil médicalisé-, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 182. Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 183. Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (Finess avril 2019, Drees, RP-Insee).

Offre pour les personnes âgées - 184. Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 185. Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 186. Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (Finess avril 2019, Drees, RP-Insee).

G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires 187 à 198 sont issus d'une exploitation du DCIR et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2018. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 188. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 189. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 190. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier 191. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 192. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste 193. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue 194. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue 195. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) 196. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un pédiatre parmi les enfants de moins de 15 ans 197. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien 198. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à une sage-femme.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Centre Vendée.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par plusieurs partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé et le Rectorat d'Académie.

- **CONTACT** : ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com
- **VOIR AUSSI** : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.